

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNÉVILLE À BACCARAT

### SÉANCE DU 22 JUIN 2023

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué le 16 juin 2023, s'est réuni à 20h30 à la Salle Polyvalente de Bénaménil, sous la présidence de M. Bruno MINUTIELLO, Président.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :** Mme Rose-Marie FALQUE, M. Martial BANNEROT, Mme Jocelyne CAREL, M. Didier COLIN, Mme Yvette COUDRAY, M. Laurent KUREK, Mme Sabrina VAUDEVILLE, MM. Bruno MINUTIELLO, Bernard MICLO, Cédric PERRIN, Jacques DEWAELE, Mmes Marie-Josèphe GEORGES, Catherine LOY, MM. Fabien KREMER, Jean-Paul FRANÇOIS, Mme Florence DUPAYS, MM. François GENAY, Philippe SCHAEFFER, Alain THIERY, Mme Marie-Lucie HENRY, MM. Gérald FRANÇOIS, Michel GRAVIER, Mme Barbara BERTOZZI-BIEVELOT, M. Ludovic CHAUMET, Mmes Valérie DIDIER, Anne-Marie DI MARINO, Joëlle DI SANGRO, MM. Christian FLAVENOT, Jonathan HAUVILLER, Mmes Alexandra HUGO, Laurie JOCHAUD du PLESSIX, MM. Pascal L'HUILLIER, Jacques LAMBLIN, Mmes Catherine LAURAIN, Catherine PAILLARD, MM. Benoît TALLOT, Thibault VALOIS, Edouard BABEL, Frédéric PRIVET, Michel TRICOTEAUX, Alain FORTIER, Bertrand SCHULTHEISS, Gérard RITZ, Dominique GEORGE, Mme Dominique ROBERT, M. Dominique ALISON, Mme Francine GARNIER, MM. Pascal MARCHAL, Joël DONATIN

**ÉTAIENT EXCUSÉS :** MM. Christian GEX (*pouvoir à Mme Sabrina VAUDEVILLE*), Michel JACQUOT, Mme Christine L'HUILLIER (*pouvoir à Jacques DEWAELE*), MM. Serge DESCLE (*pouvoir à M. Jean-Michel TRICOTEAUX*), Bernard RATEAU, Mmes Murielle GRIFFOUL, Claude BAILLY (*pouvoir à M. Christian FLAVENOT*), MM. Gérald BARDOT (*pouvoir à M. Ludovic CHAUMET*), Michel BOESCH (*pouvoir à Alexandra HUGO*), Frédéric BREGEARD (*pouvoir à Mme Catherine PAILLARD*), Pierre-Jean COURBEY (*pouvoir à M. Benoît TALLOT*), François FRASNIER (*pouvoir à Mme Catherine LAURAIN*), Etienne MAIRE (*pouvoir à Mme Anne-Marie DI MARINO*), Mme Colette MANSUY (*pouvoir à Mme Laurie JOCHAUD DU PLESSIX*), M. Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX (*pouvoir à Jonathan HAUVILLER*), Mme Caroline THOMAS (*pouvoir à Mme Joëlle DI SANGRO*), MM., Jean-Luc DEMANGE (*pouvoir à Mme Francine GARNIER*), Matthieu SIGIEL (*pouvoir à M. Gérard RITZ*), Mme Ludivine GEANT (*pouvoir à M. Edouard BABEL*), MM. Jean-Marie LARDIN (*remplacé par M. Dominique ALISON*), Ludwig MISCHLER (*pouvoir à M. Bruno MINUTIELLO*), Mme Audrey FINANCE (*pouvoir à M. Bernard MICLO*), M. Jacques PISTER (*pouvoir à Mme Florence DUPAYS*)

**ÉTAIENT ABSENTS :** MM. Thierry BIET, Fabrice LASSIETTE, Hervé BERTRAND, Stéphane DECUGIS, Mmes Virginie GENOT, Marie VIROUX, Christelle VIVOT, M. Gérard COINSMANN

**RAPPORTEUR :** Mme. Rose-Marie FALQUE

### DÉLIBÉRATION N° 2023-135 : Propreté : Règlement de service

Par délibération n° 2022-194 du 20 décembre 2022, la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat a approuvé le règlement de service pour la prévention et la gestion des déchets sur son territoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Après 6 mois d'exécution du service en régie, il convient d'apporter les modifications suivantes au règlement de service :

- Mise en place du numéro vert (0 800 710 387) et d'une adresse mail ([contact@trions.fr](mailto:contact@trions.fr)) (*article 0*)
- Facturation avec un maximum de levées pour les usagers refusant la mise à disposition d'un bac individuel (*article 5.1*)
- Condition pour un usager de changer de bac individuel (*article 5.1*) :  
« Un foyer, après un an d'utilisation du service et pouvant justifier d'un nombre de levés inférieur à 8 pour un bac de 240 L pourra demander le remplacement de celui-ci par un 120 L. La demande devra être faite au plus tard avant 01/09 de l'année suivante. Pour une mise en place au 1<sup>er</sup> janvier qui suit »

- Fermeture de l'ensemble des déchetteries pendant les jours fériés (*article 9.2*)

- Exonération de la REOMi, uniquement sur justification que le service est réalisé par un prestataire (*article 14.3*)

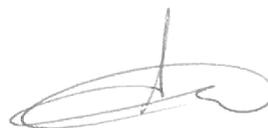
Dans ce contexte, il est proposé au Conseil d'approuver et d'acter la mise en œuvre du règlement de service modifié ci-joint à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023.

*Le Conseil de Communauté, après avis du bureau, à l'unanimité (Abstention : M. Laurent KUREK),*

- Approuve le règlement de service Propreté ci-joint avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2023 ;
- Autorise le Président à signer tout document relatif à cette affaire.

Fait et délibéré à Bénaménil, le 22 juin 2023.

Pour expédition conforme,



Bruno MINUTIELLO

BRUNO MINUTIELLO  
2023.06.28 16:56:31 +0200  
Ref:20230628\_163602\_1-1-O  
Signature numérique  
le Président